

intéressent tout particulièrement la région dont les écosystèmes sont vulnérables aux effets des contaminants provenant de sources lointaines.

Par rapport à l'Arctique, le commissaire a conclu que le gouvernement du Canada a grandement contribué aux efforts internationaux déployés pour améliorer les connaissances sur l'environnement unique de l'Arctique ainsi qu'aux mesures nécessaires pour le protéger.

Pour remplir les engagements du Canada, les scientifiques et les gestionnaires de programmes du gouvernement canadien sont aux prises avec des enjeux et des défis qui ne sont pas particuliers à l'Arctique. Il faut en effet augmenter et améliorer les travaux de recherche et de surveillance scientifiques, trouver de meilleures façons de composer avec la multiplicité des instances et mettre en place un régime solide à l'échelle nationale pour appliquer les accords et ce, malgré la rareté des ressources et les réductions budgétaires.

En réponse au rapport de 1999 du commissaire, le gouvernement du Canada a entrepris d'élaborer une stratégie coordonnée de développement durable pour le Nord afin de guider les efforts que déploient ministères et organismes fédéraux pour s'acquitter de leurs responsabilités sur les plans de la recherche scientifique, de la surveillance et d'autres aspects dans le Nord canadien. Les consultations sur cette nouvelle stratégie ont commencé en novembre 1999.

CONCLUSION

Le gouvernement du Canada et les communautés autochtones de l'Arctique canadien seront à n'en point douter confrontés dans un proche avenir à des enjeux liés à la mise en œuvre de leurs stratégies de développement durable. En voici quelques-uns :

- La population autochtone de l'Arctique canadien est beaucoup plus jeune en moyenne que la population canadienne. En gros, 50 p. 100 de la population a moins de 15 ans. Il faut s'attendre à ce que des pressions formidables s'exercent relativement à la création d'emplois dans une région où le taux de chômage est par ailleurs très élevé.
- Cette jeune population est peu scolarisée, ce qui limite ses débouchés même quand elle a accès à des emplois.
- Le Nord continue de dépendre fortement des subventions du gouvernement fédéral, et l'instauration d'une assise fiscale demeure problématique.
- En raison de l'éloignement de la région, les coûts du transport, de l'énergie et des communications sont très élevés et l'accès aux marchés est limité.

« Le monde est de plus en plus conscient que les activités humaines, dans l'Arctique et ailleurs, influent sur le caractère durable des écosystèmes de l'Arctique dans les années à venir. De même, la modification de l'environnement arctique et de ses écosystèmes a des répercussions sur d'autres régions du monde. Cette sensibilisation se traduit par un nombre grandissant d'accords sur l'environnement et d'autres ententes visant à protéger l'Arctique, que le Canada a signés ou auxquels il a souscrit. Elle a amené aussi le Canada et d'autres pays circumpolaires à collaborer à de vastes programmes de recherche scientifique et de surveillance dans le Nord. »

— Commissaire à l'environnement et
au développement durable,
Rapport de 1999, par. 6.4